

Annexe 1



*Fédération Syndicale Unitaire
de l'Orne*

CDEN

DÉCLARATION PRÉALABLE

Jeudi 22 novembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En préalable, la FSU regrette fortement que le CDEN dit de « rentrée » se tienne si tardivement dans ce premier trimestre. De facto, il ne s'agit plus de prendre son avis sur les mesures de rentrée mais de constater les mesures prises par le Directeur Académique. Cela nous semble dommageable pour le dialogue social que les ministres annoncent.

Depuis 2002, les nombreuses fermetures de postes ont progressivement affaibli le service public d'Éducation et placé ses personnels de plus en plus en difficulté pour assurer leurs missions pour la réussite de tous les jeunes.

Ces fermetures ont contribué entre autres :

- A augmenter les effectifs dans les classes à tous les niveaux, notamment en collège, conformément à nos craintes, avec des classes à plus de 30 élèves ;
- A réduire l'offre de formations ;
- A limiter fortement la scolarisation des enfants de 2 ans en dehors des RAR et RRS ;
- A diminuer de façon drastique les RASED et ainsi affaiblir considérablement l'aide aux élèves les plus en difficultés de notre système scolaire.

La RGPP, quantifiée par le précédent gouvernement au non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite, a été amplifiée dans l'Éducation Nationale puisque dans cette période c'est un enseignant sur deux qui n'a pas été remplacé.

Le nouveau gouvernement a reconnu les besoins pour redonner des couleurs à l'école. Six postes ont été restitués à l'Orne. Nous espérons que cela n'est qu'un premier pas et que d'autres suivront allant dans le même sens.

Cette dotation positive après des années de dotations négatives a certes été un appel d'air pour les écoles dans le département mais elle ne peut à elle seule régler le passif avec par exemple le démantèlement des RASED puisque à l'heure actuelle ils n'en subsistent que quelques-uns et uniquement en milieu urbain. Étrange pour un département classé rural !

Elle ne résout pas non plus les arrivées importantes d'élèves dans nos collèges avec les 32 fermetures de postes même si quelques petits reliquats ont été accordés à certains collèges.

Tous les personnels (enseignants, infirmières scolaires, principaux, CPE, assistants sociaux, personnels administratifs) sont dans l'attente de véritables mesures parce que l'école, la formation sont un enjeu majeur pour notre société, pour l'avenir de nos élèves.

Le ministre a, par exemple, réaffirmé la légitimité de l'école maternelle. D'accord. Au niveau départemental, cela devra donc se traduire par la prise en compte de tous les enfants inscrits à l'école maternelle avec des effectifs décents pour que dans chacune des classes les enfants aient droit au meilleur des conditions d'accueil et d'enseignement.

Tout comme les réouvertures de postes RASED avec la dotation correspondante sont une nécessité.

La FSU se félicite que l'école revienne au cœur des projets gouvernementaux mais nous nous interrogeons sur un possible décalage entre les volontés affichées et les moyens budgétaires dégagés pour notre système éducatif. Dans le cadre de son projet, « Refonder l'école », si certaines des propositions du ministre vont dans un sens que nous approuvons d'autres sont totalement inacceptables. Elles sont vécues comme de véritables provocations par les personnels. Ils seraient peut-être bon que tous les acteurs de l'école se mettent autour d'une table, débattent, proposent et que le ministre décide dans quel sens aller.

Par ailleurs, dans le second degré, force est de constater que rien n'apparaît aujourd'hui pour modifier les dispositifs les plus contestés et les plus problématiques des réformes mises en place par le précédent gouvernement. Rien n'est annoncé pour améliorer la situation des collèges qui verraient même resurgir le socle commun de la loi de 2005 et son Livret Personnel de Compétences.

Rien n'est envisagé pour améliorer les conditions de travail et de rémunération des personnels de l'éducation. Elles se sont, comme pour d'autres salariés, fortement dégradées ces dernières années.

La FSU se félicite que l'Éducation nationale soit redevenue une priorité de la nation, elle ne peut pas accepter par contre que les créations d'emplois dans les secteurs dits prioritaires (Education, Justice, Sécurité) se fassent au prix de suppressions d'emplois dans d'autres services publics qui sont tout aussi indispensables à tous les citoyens. Pour sortir de la crise, tous les services publics sont une richesse pour notre pays.

Comme vous le savez, la FSU et ses syndicats sont engagés pour améliorer et renforcer le service public d'éducation, qu'il offre à tous les jeunes une formation de qualité. La FSU se mobilisera donc contre toute décision allant à l'encontre des intérêts des élèves et des personnels. Nous attendons du ministre et donc de notre administration qu'il tienne ses engagements en matière de dialogue social et sa promesse de ne pas « refonder l'école » contre les personnels. La concertation annoncée doit être réelle. Les personnels de l'éducation doivent non seulement être écoutés mais entendus.

Dans le cadre de ce nouveau dialogue social annoncé, la FSU souhaiterait que soit levée enfin toute difficulté pour les représentant.e.s syndicaux à exercer leur mandat syndical (remplacements, accès aux documents ...).

Pour terminer. Nous sommes régulièrement sollicités par rapport à la situation de familles demandeurs d'asile et en particulier sur la scolarisation des enfants. Leur scolarisation s'effectue souvent dans des conditions difficiles. Nous demandons que leur droit à l'éducation soit enfin reconnu et qu'ils puissent effectuer, sans angoisses, sans peurs, une scolarité. La France a ratifié la convention internationale sur les droits des enfants. Il n'est humainement pas tolérable qu'elle les prive de ce droit reconnu par la communauté internationale.